



« Enfance, adolescence et vie en famille »




---

## Sommaire

---

<b>Sommaire .....</b>	<b>2</b>
<b>Profil des ménages interrogés .....</b>	<b>3</b>
<b>Quelques définitions .....</b>	<b>3</b>
<b>Profil des ménages.....</b>	<b>3</b>
1. Zone démographique .....	3
2. Situation familiale.....	3
3. Nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant au foyer.....	4
4. Âge de la personne de référence .....	4
5. Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence.....	4
<b>La consommation télévisuelle et Internet des jeunes.....</b>	<b>5</b>
<b>Laissez-vous votre (vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ? .....</b>	<b>5</b>
<b>Laissez-vous votre (vos) enfant(s) consulter Internet comme il le veut ?.....</b>	<b>6</b>
<b>Quelle est votre opinion sur les différentes signalétiques ? .....</b>	<b>7</b>
<b>Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ? .....</b>	<b>8</b>
<b>Quelles seraient les solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes ? .....</b>	<b>8</b>
<b>Scolarité et développement de l'enfant.....</b>	<b>9</b>
<b>La maternelle .....</b>	<b>9</b>
<b>L'école primaire .....</b>	<b>9</b>
<b>Le collège.....</b>	<b>10</b>
<b>Le lycée .....</b>	<b>11</b>
<b>L'école des élèves qui sont absents... ..</b>	<b>12</b>
<b>Les missions de l'école.....</b>	<b>12</b>
1. L'âge des personnes.....	12
2. Le niveau d'études.....	12
<b>Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant / jeune manque l'école ?.....</b>	<b>12</b>
<b>D'après-vous, y-a-t-il accroissement des risques suivants si un enfant est absentéiste ? .....</b>	<b>14</b>
<b>Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme ? .....</b>	<b>14</b>
<b>La délinquance des mineurs.....</b>	<b>15</b>
<b>Liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance.....</b>	<b>15</b>
<b>Suppression du versement des allocations familiales.....</b>	<b>16</b>
<b>La Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales (TPSF) .....</b>	<b>17</b>
<b>Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable : .....</b>	<b>17</b>



---

## Profil des ménages interrogés

---

### Quelques définitions

Afin d'aider à la compréhension des chiffres qui vont suivre, il est important de rappeler quelques définitions données par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).

On appelle *ménage* l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne.

La *famille* s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants. Elle est constituée d'au moins deux personnes, dont au moins un adulte.

Toute personne qui ne fait partie d'aucune famille est appelée « *personne isolée* ».

Un ménage peut comprendre zéro, une ou deux familles.

Dans chaque ménage, il est désigné une unique personne de référence du ménage grâce à une règle basée sur la prédominance donnée aux familles, aux pères, à l'activité et à l'âge (Par exemple : dans le cas d'un couple, la personne de référence du ménage sera l'homme du couple).

Les critères socio-démographiques qui suivent font apparaître d'une part les données théoriques obtenues lors du dernier recensement de la population en 1999 pour le département de la Vienne et les données de notre échantillon après redressement.

### Profil des ménages

#### 1. Zone démographique

	Echantillon	Recensement 1999
ZONE URBAINE	55%	55%
ZONE RURALE	45%	45%

#### 2. Situation familiale

	Echantillon	Recensement 1999
COUPLE	65%	65%
FAMILLE MONOPARENTALE	6%	6%
MENAGE D'UNE PERSONNE	29%	29%



### 3. Nombre d'enfants de moins de 25 ans vivant au foyer

	Echantillon	Recensement 1999
AUCUN	51%	46%
UN	16%	21%
DEUX	26%	22%
TROIS ET PLUS	7%	11%

### 4. Âge de la personne de référence

	Echantillon	Recensement 1999
DE 15 A 24 ANS	8%	6%
DE 25 A 29 ANS	7%	7%
DE 30 A 39 ANS	23%	19%
DE 40 A 49 ANS	20%	17%
DE 50 A 59 ANS	10%	14%
DE 60 A 74 ANS	20%	21%
75 ANS ET PLUS	12%	15%

### 5. Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

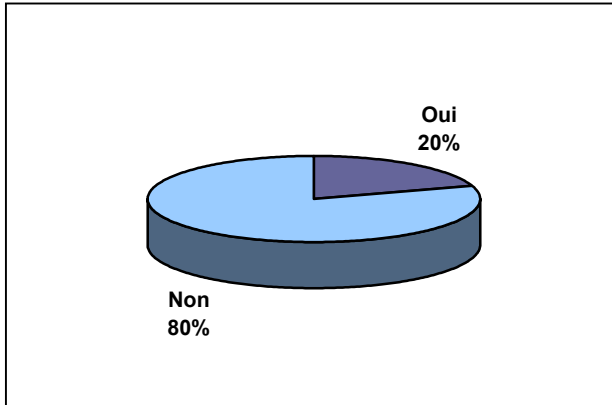
	Echantillon	Recensement 1999
AGRICULTEURS EXPLOITANTS	5%	5%
ARTISANS, COMMERÇANTS, CHEFS D'ENTR.	5%	5%
CADRES, PROFESSIONS INTELLECT. SUP.	7%	7%
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES	11%	11%
EMPLOYES	9%	9%
OUVRIERS	21%	21%
RETRAITES	33%	33%
AUTRES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	9%	9%



## La consommation télévisuelle et Internet des jeunes

### Laissez-vous votre (vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ?

Cette première question concernait les ménages ayant un ou plusieurs enfants à charge.



Le résultat est sensiblement le même quel que soit l'âge des enfants. Ce n'est pas parce que les enfants sont plus grands qu'ils ont plus de liberté dans le choix des programmes.

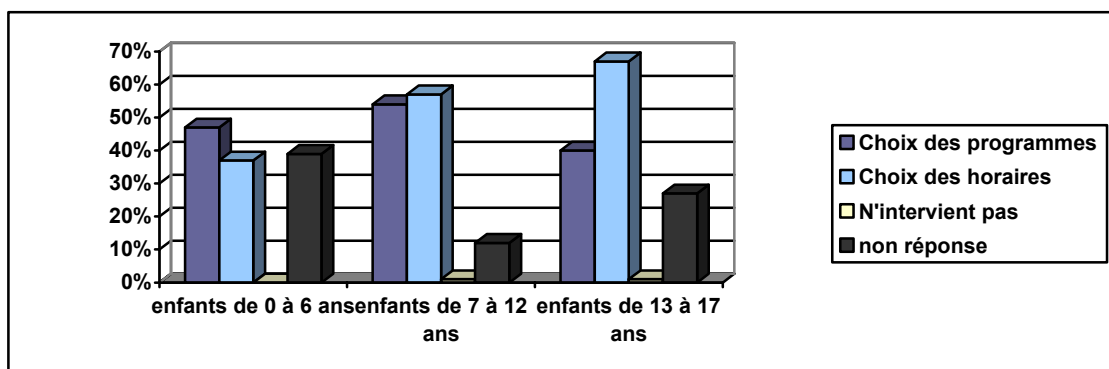
Enfants concernés	Oui	Non
Moins de 6 ans	19 %	81 %
De 7 à 12 ans	22 %	78 %
De 13 à 17 ans	19 %	81 %

Si on s'intéresse à la stratégie mise en place par les parents qui laissent leurs enfants libres de regarder la télévision comme ils le veulent, on remarque que ce n'est pas exactement en ces termes qu'ils expriment la liberté accordée. En effet, lorsqu'on leur demande dans la seconde question « quels sont les principes que vous adoptez ? », la liberté des enfants est soumise alors à des conditions draconiennes. « Oui mais on garde un œil sur l'écran » ou encore « Oui, mais pas plus d'une heure consécutive et quota journalier ».

En ce qui concerne les principes que les parents adoptent en général, il y a trois grands principes qui ont été évoqués par les parents :

- ⊙ L'adulte choisit les programmes,
- ⊙ L'adulte choisit les horaires passés devant la télévision,
- ⊙ L'adulte n'intervient pas dans cette activité.

En fonction de l'âge, les résultats diffèrent :



D'après le graphique ci-dessus, on remarque que plus l'enfant grandit, et plus les parents conditionnent l'amplitude horaire accordée à la télévision au détriment du choix des programmes. Pour les enfants de moins de 7 ans, les parents choisissent aussi bien les programmes que le temps passé devant la télévision. Mais, le fort taux de non réponse montre



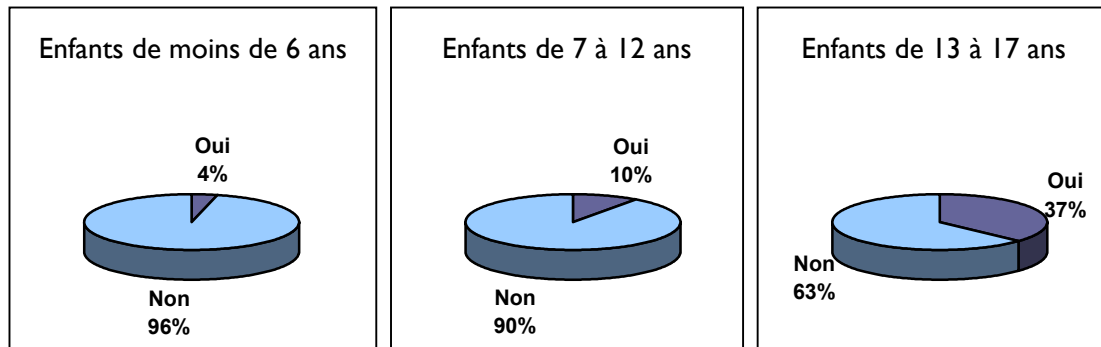
aussi que ce n'est pas forcément un âge où les parents ont vraiment besoin de gérer ce type de consommation.

Par contre, pour les enfants âgés de 7 à 12 ans, les adultes sont beaucoup moins laxistes et canalisent la consommation télévisuelle des enfants aussi bien dans le choix des programmes que dans la durée de visionnage. Le faible taux de non réponse peut aussi nous indiquer qu'il s'agit d'une stratégie réfléchie de la part des parents.

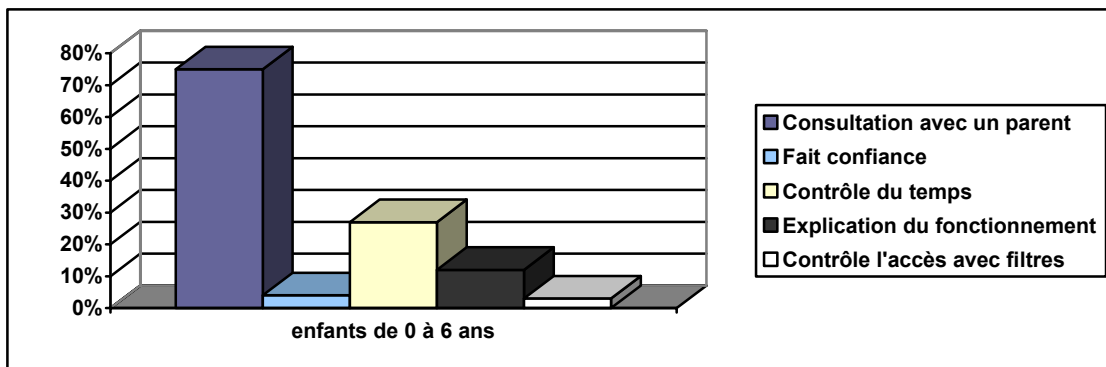
Pour les enfants de 13 à 17 ans, les parents se soucient plus du temps passé devant l'écran que de la nature des programmes.

### **Laissez-vous votre (vos) enfant(s) consulter Internet comme il le veut ?**

Le résultat est presque identique à celui sur la télévision : 19 % répondent Oui et 81 % des parents ne laissent pas leur(s) enfant(s) consulter Internet comme il le veut. Néanmoins, les chiffres varient en fonction de l'âge des enfants.



En ce qui concerne les stratégies mises en place dans l'accès accordé par les parents à Internet, les principes qui ressortent du questionnaire sont les suivants :



Les graphiques ci-dessus montrent bien que l'accès à Internet est plus contrôlé que l'accès à la télévision. Lorsque les enfants ont accès à Internet dans le foyer, il s'agit d'une activité qui se passe majoritairement en présence d'un adulte. Quelques adultes utilisent des filtres, c'est-à-dire des programmes informatiques qui se positionnent entre le navigateur et Internet autorisant ou non l'enfant à accéder à un site qu'il demande.

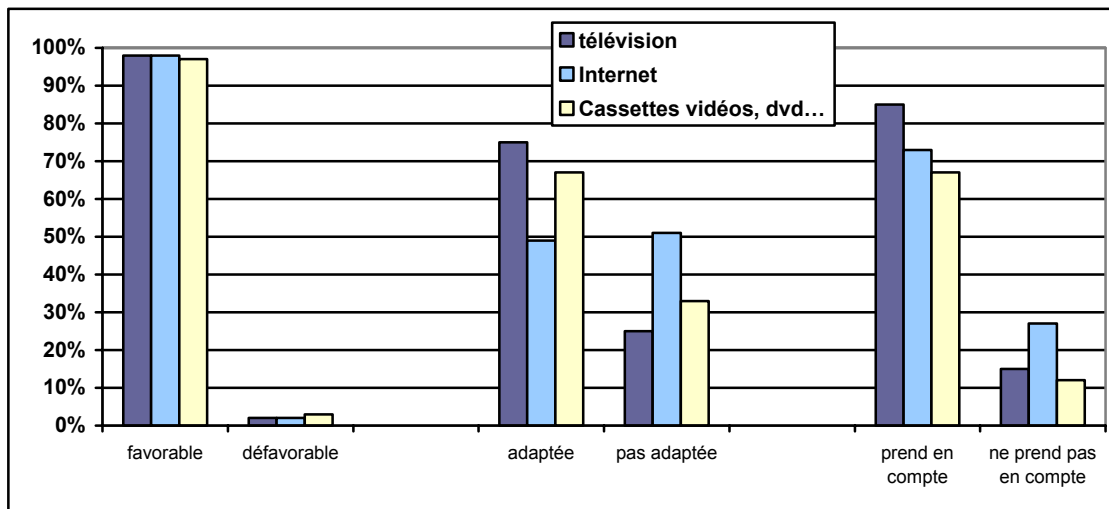


## Quelle est votre opinion sur les différentes signalétiques ?

Dans cette question, les personnes interrogées devaient donner leur avis sur les différentes signalétiques qui existent sur les trois supports suivants :

- La signalétique jeunesse à la télévision (carré rouge, triangle orange... ou alors l'âge minimal indiqué dans un cercle en bas de l'écran),
- La signalétique jeunesse des sites Internet (mise en garde),
- La signalétique jeunesse des cassettes vidéos, DVD, etc...

Pour chacun des supports, les personnes devaient donner leur avis : à savoir, s'ils étaient favorable ou non à cette signalétique, si elle leur semblait adaptée ou non et enfin, s'ils en tenaient compte.

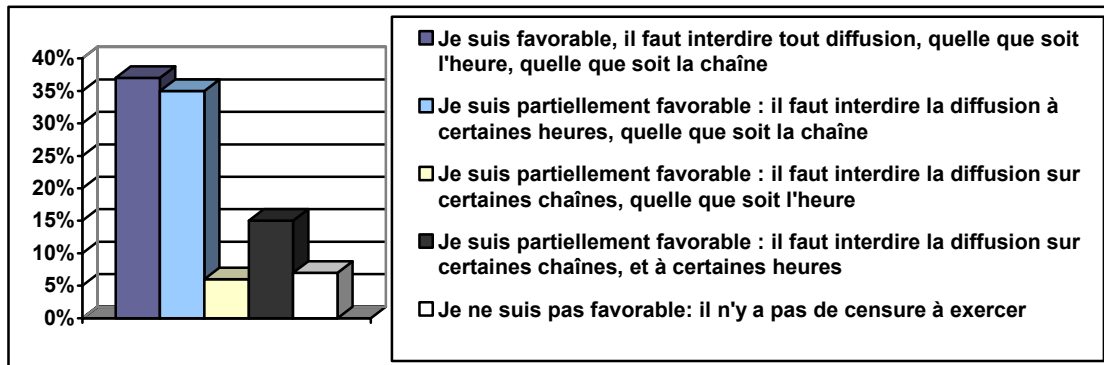


D'après les résultats ci-dessus, les personnes interrogées sont favorables en très grande majorité (97 et 98 %) aux différentes signalétiques. De plus, ils les prennent en compte (85% télévision, 73% Internet, 88% cassettes, DVD). Les avis sont néanmoins plus partagés en ce qui concerne le sentiment d'efficacité de celles-ci.

En ce qui concerne plus précisément les parents d'adolescents, ils ont le même sentiment que les résultats ci-dessus (c'est-à-dire l'ensemble de l'échantillon). A savoir qu'ils sont en très grande majorité favorable aux signalétiques concernant les différents médias (99% pour la télévision et 100% pour l'Internet et cassettes vidéo), qu'ils sont un peu plus mitigés en ce qui concerne l'adaptation de celles-ci (adaptée à 78% pour la télévision, à 58% pour l'Internet, et à 77% pour cassettes vidéos) et enfin qu'ils les prennent majoritairement en compte (86% pour la télévision, 76% pour l'Internet et 86% pour les cassettes vidéos). Cette partie de la population n'a pas d'avis radicalement différents de l'ensemble des ménages.



**Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ?**

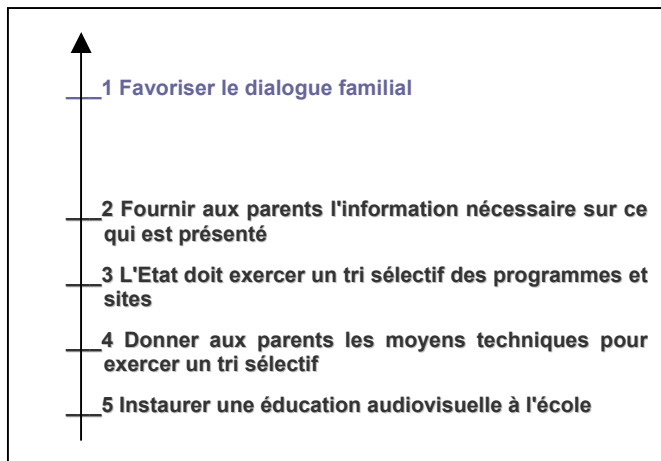


En ce qui concerne la suppression des films pornographiques, les avis sont partagés. 37% des personnes interrogées sont favorables au projet de censure des films pornographiques.

Néanmoins, 63% des autres personnes sont, soit partiellement favorable (56%), soit défavorable (7%) au projet de censure. 35 % des personnes estiment que la diffusion des films pornographiques ne doit se faire qu'à certaines heures, quelle que soit la chaîne.

Pour les parents d'adolescents, 43% sont favorables au projet de censure, 58% sont partiellement favorables et 3% sont défavorables.

**Quelles seraient les solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes ?**



très faible.

Cinq modalités étaient proposées dans le questionnaire. Il fallait classer les solutions par ordre d'efficacité.

Favoriser le dialogue familial a été cité le plus souvent pour offrir un meilleur environnement médiatique au public jeune. Les avis sont plus partagés concernant les autres modalités. L'échelle ci-contre montre néanmoins le classement théorique. L'écart entre « Fournir aux parents l'information nécessaire sur ce qui est présenté » et « Instaurer une éducation audiovisuelle à l'école » est

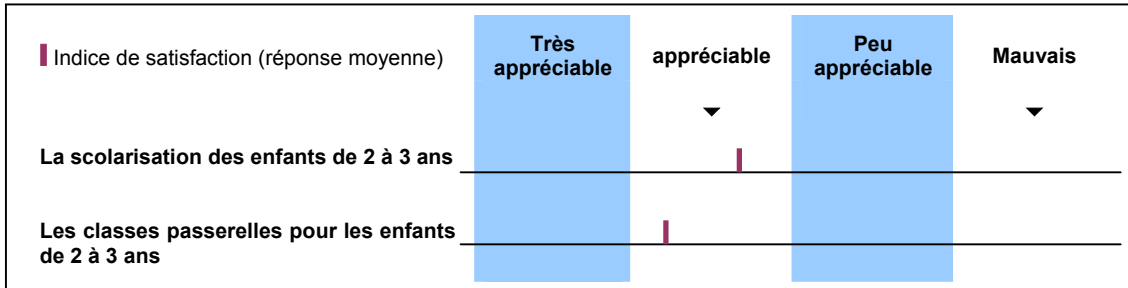




## Scolarité et développement de l'enfant

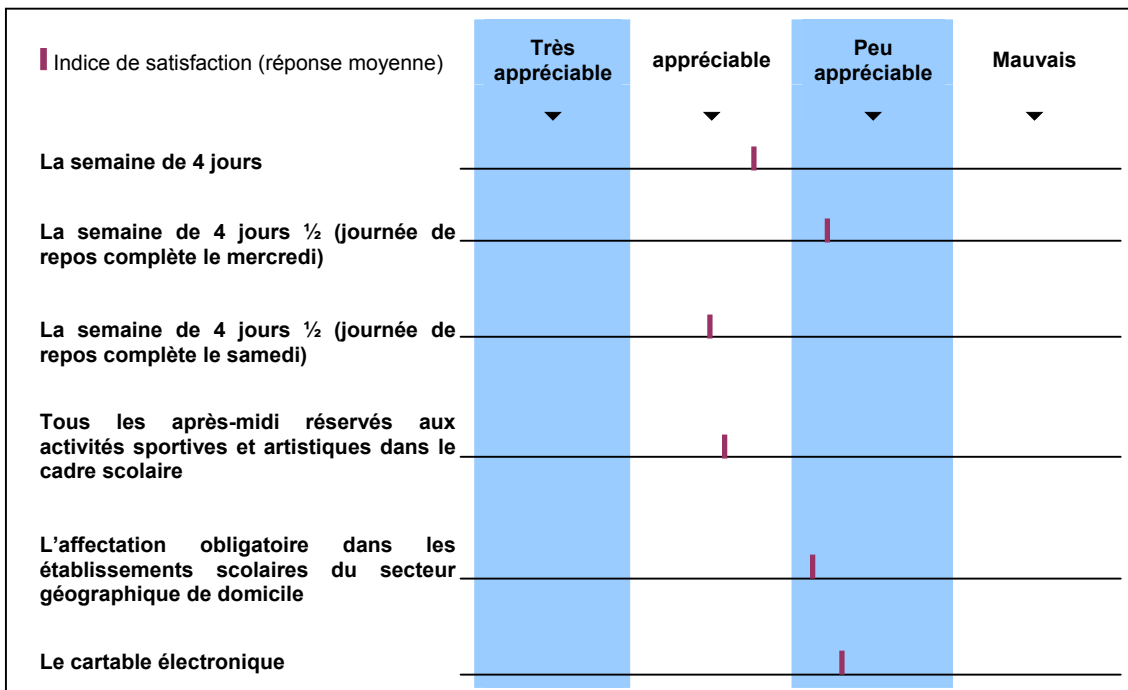
### La maternelle

Les classes passerelles remportent plus de suffrages (81% d'avis favorable) que la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans (68% d'avis favorable).



Néanmoins, les deux propositions sont accueillies favorablement. Les résultats sont légèrement plus favorables pour les personnes ayant un enfant dans cette tranche d'âge.

### L'école primaire



Trois des six propositions sont appréciées par les personnes interviewées. La semaine de 4 jours est bien perçue par 62% des personnes interrogées.

En ce qui concerne la semaine de 4 jours ½, les résultats varient en fonction de la journée de repos. En effet, 73% des personnes sont favorables à cette mesure lorsque la journée de repos est le samedi, alors que seulement 41% des personnes apprécient cette mesure lorsque la



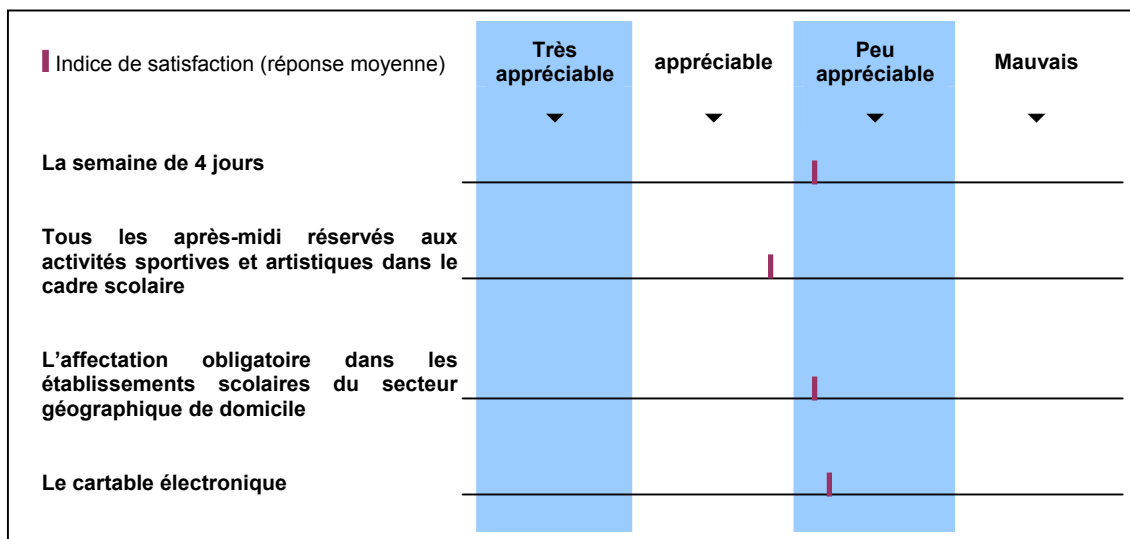
journée de repos est le mercredi. Un bémol est à émettre sur ces résultats. En effet, que ce soit pour la journée de repos le mercredi ou le samedi, si on isole les personnes qui sont dans l'une des situations (ou les deux), elles sont à 100% favorables.

Les après-midis réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire est une proposition qui est bien accueillie par 68% des personnes.

L'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile est à 53% mal perçue.

Et enfin, le cartable électronique ne remporte pas la palme des futures innovations technologiques avec 61% des personnes interrogées qui ne sont pas convaincus.

## Le collège



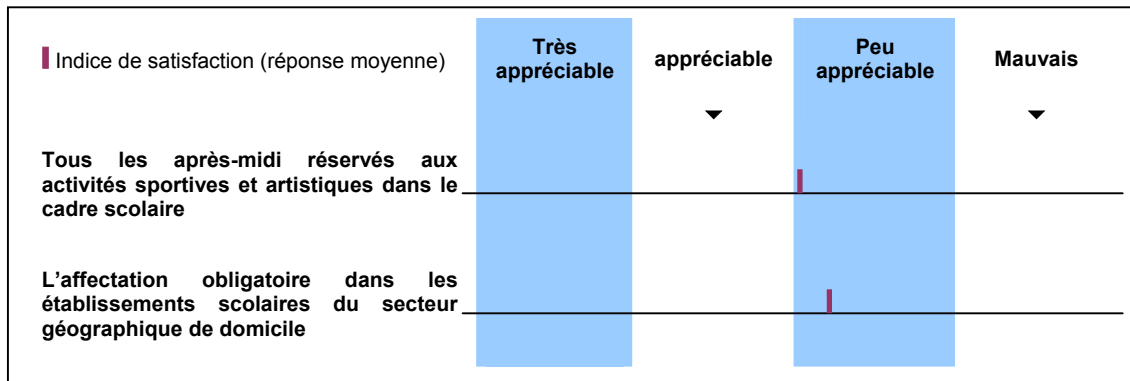
La semaine de 4 jours qui était classée « appréciable » du point de vue des parents pour l'école primaire ne l'est pas autant pour le collège. En effet, un peu plus de 51% des parents sont défavorables à cette mesure. Cette tendance se retrouve en ce qui concerne l'affectation scolaire (57% d'avis défavorables) et le cartable électronique (57% d'avis défavorables).

Pour ce qui est des après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire, la tendance est légèrement positive.

Les avis ne sont pas catégoriques concernant les mesures qui étaient proposées dans le questionnaire. Les parents sont en règle générale satisfaits de ce qui se passe actuellement pour les enfants et envisagent les éventuelles nouvelles mesures avec sérénité.



## Le lycée



Dans ce dernier tableau, on remarque que plus les enfants grandissent et moins les parents sont favorables à des activités sportives et artistiques les après-midis. Au lycée, tout juste la moitié des parents sont favorables à cette mesure.

On remarque également que de l'école primaire au lycée, les parents ne sont pas majoritairement favorables à l'affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile.

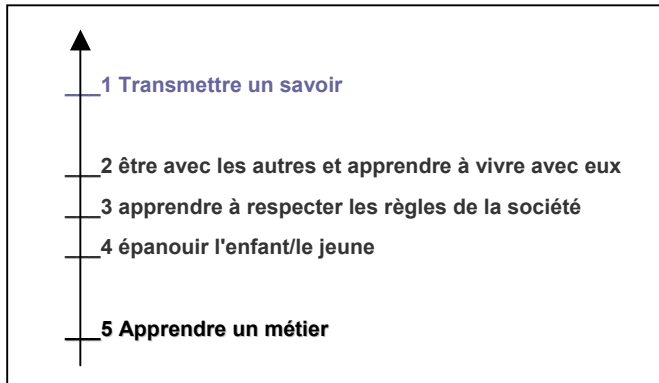


---

## L'école des élèves qui sont absents...

---

### Les missions de l'école



Dans cette question, les personnes interrogées devaient classer par ordre de priorité les missions de l'école. Transmettre un savoir est la mission prioritaire de l'école. L'échelle ci-contre montre le classement obtenu.

Ces résultats varient en fonction de deux données importantes :

- l'âge des personnes
- le niveau d'études.

#### 1. L'âge des personnes

En effet, pour les moins de 30 ans, si l'école sert à transmettre un savoir comme pour l'ensemble des répondants, elle sert en deuxième position à apprendre à respecter les règles de la société, puis à être avec les autres et apprendre à vivre avec eux. L'épanouissement et apprendre un métier arrivent en dernières positions.

Pour les personnes âgées de 30 à 59 ans, le classement est le même que pour l'ensemble des ménages interrogés.

Et enfin, pour les personnes de plus de 60 ans, « transmettre un savoir » fait l'unanimité. « Être avec les autres... » et « apprendre à respecter les règles de la société » sont au même niveau.

#### 2. Le niveau d'études

Les personnes ayant atteint le premier niveau d'étude, c'est-à-dire l'école primaire, estiment que l'école sert à « transmettre un savoir », mais aussi en deuxième position à « épanouir l'enfant ». C'est la distinction notable de cette particularité des personnes interrogées. En ce qui concerne les autres niveaux d'études, ils ne s'écartent pas des résultats précédemment étudiés.

### Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant / jeune manque l'école ?

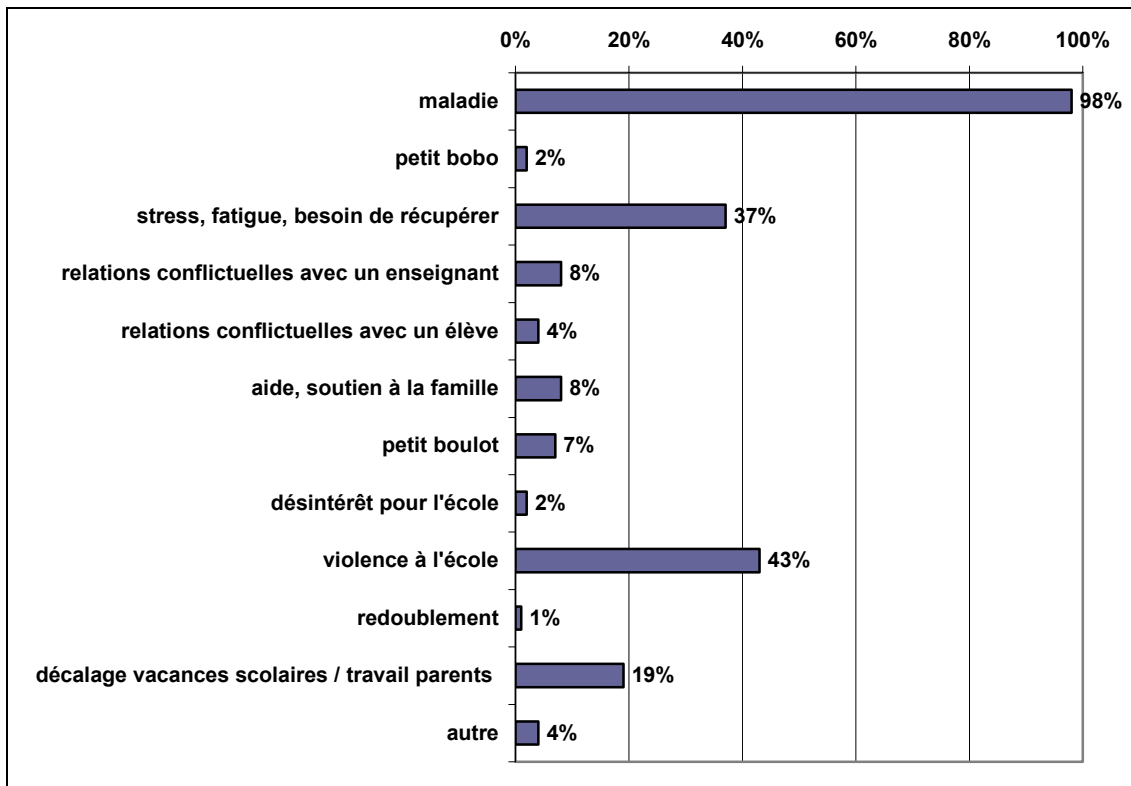
Nous appelons dans ce questionnaire « absentéisme » tout comportement marqué par une répétition d'absences volontaires et non justifiées, dont le nombre total est au moins égal à 4 demi-journées par mois.

Les personnes pouvaient choisir plusieurs modalités pour répondre à cette question. Les résultats les plus fréquemment donnés sont schématisés dans le graphique ci-dessous.

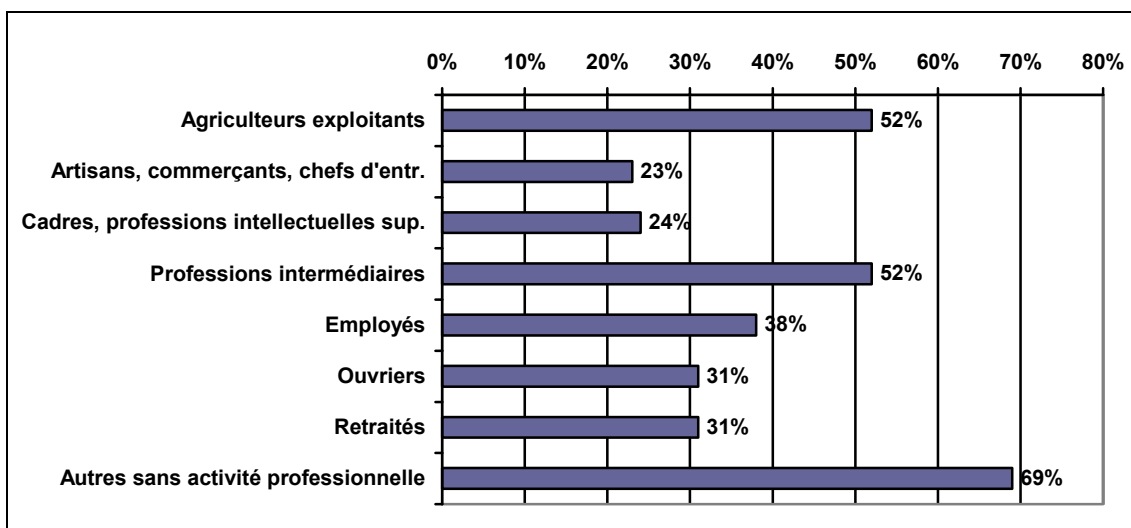
La maladie est de loin le premier motif (98%) pour lequel les parents acceptent que leur enfant manque l'école. En deuxième et troisième positions on trouve « la violence à l'école » (43%) et « le stress, fatigue, besoin de récupérer » (37%).



Enfin, les personnes interrogées tolèrent que les enfants manquent l'école si il y a un décalage entre les vacances scolaires et la possibilité technique de départ ou de retour de voyage et vacances (19%).



En ce qui concerne le « stress, fatigue, besoin de récupérer » (tableau ci-dessous), ces symptômes sont plus ou moins fréquemment représentés en fonction de la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence. En effet, ce sont les personnes sans activités professionnelles (69%) qui acceptent plus facilement que l'enfant / le jeune manque l'école, suivi par les agriculteurs (52%) et les professions intermédiaires (52%).



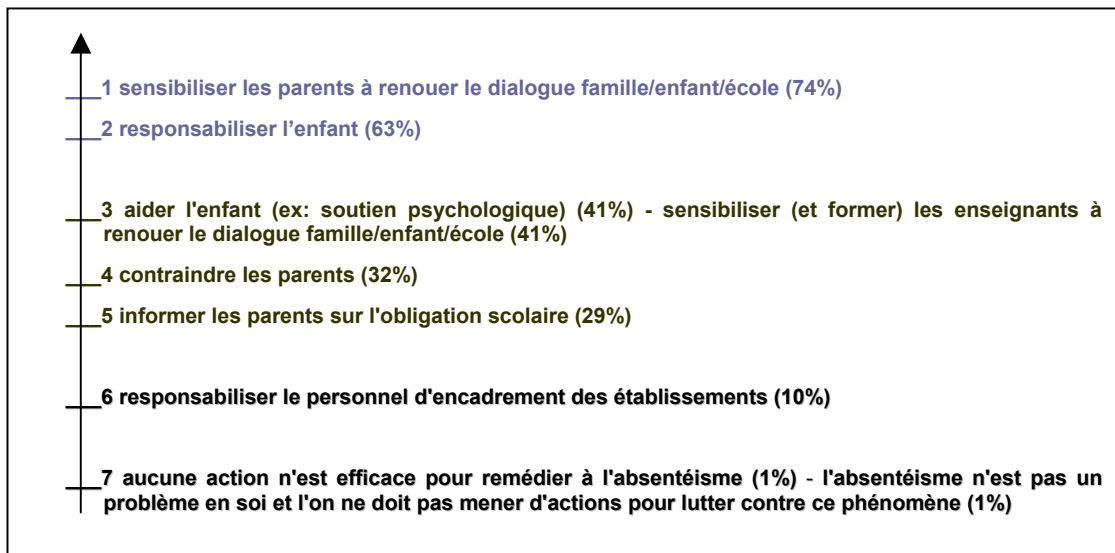


### **D'après-vous, y-a-t-il accroissement des risques suivants si un enfant est absentéiste ?**

Les risques proposés dans le questionnaire étaient : « décrochage scolaire, marginalisation », « drogue, alcool », « violence, délinquance, criminalité » et « autres risques ». Les personnes sont préoccupées par le devenir d'un enfant absentéiste. Ils craignent en majeure partie la marginalisation (92%), puis la violence (59%) et enfin la consommation de drogue ou d'alcool (45%).

### **Quelles seraient à votre avis les trois réponses les plus efficaces pour lutter contre l'absentéisme ?**

Sur l'ensemble des modalités qui étaient proposées aux personnes, seules trois devaient être choisies. Les moyens à mettre en œuvre en priorité sont représentés grâce à l'échelle ci-dessous.



La majorité des solutions à envisager pour lutter contre l'absentéisme sont d'ordre familial. Très peu de personnes considèrent l'absentéisme comme un faux problème (1%) ou encore qu'aucune action ne peut remédier à celui-ci (1%).



---

## La délinquance des mineurs

---

La délinquance des mineurs est un sujet très « délicat » dans le débat politique actuel : plus qu'un délit qui concerne uniquement la sphère judiciaire, il s'agit d'un fait social qui engage différents acteurs autour du mineur (justice certes, mais aussi services sociaux ou famille par exemple).

L'UDAF essaie justement de connaître la place de la famille dans ce fait social, et de proposer ainsi d'autres réponses complémentaires pour faire face à la délinquance. Nous devons alors sortir le débat des opinions générales en l'introduisant dans cette sphère familiale.

Les questions directes, visent justement à connaître les comportements, les réactions, voire les stratégies des familles face à un acte de délinquance commis par l'un des proches.

11% des personnes ayant répondu au questionnaire sont concernées par la délinquance d'un mineur dans leur entourage.

Les types de délinquance recensés dans cette enquête sont le plus souvent des violences verbales (42%), puis des violences physiques (34%), des comportements délictueux (20%), des vols (19%), des dégradations diverses (15%), de la consommation de drogue (12%), et dans des proportions beaucoup plus faibles de la vente de drogue, des violences sexuelles et des comportements alcooliques.

85% des jeunes impliqués sont des garçons. Dans 96% des cas, les infractions ont lieu lorsque le jeune a entre 12 et 16 ans. Dans un tiers des cas, il s'agit d'un enfant et dans les deux autres tiers des cas, le jeune est un autre membre de la famille.

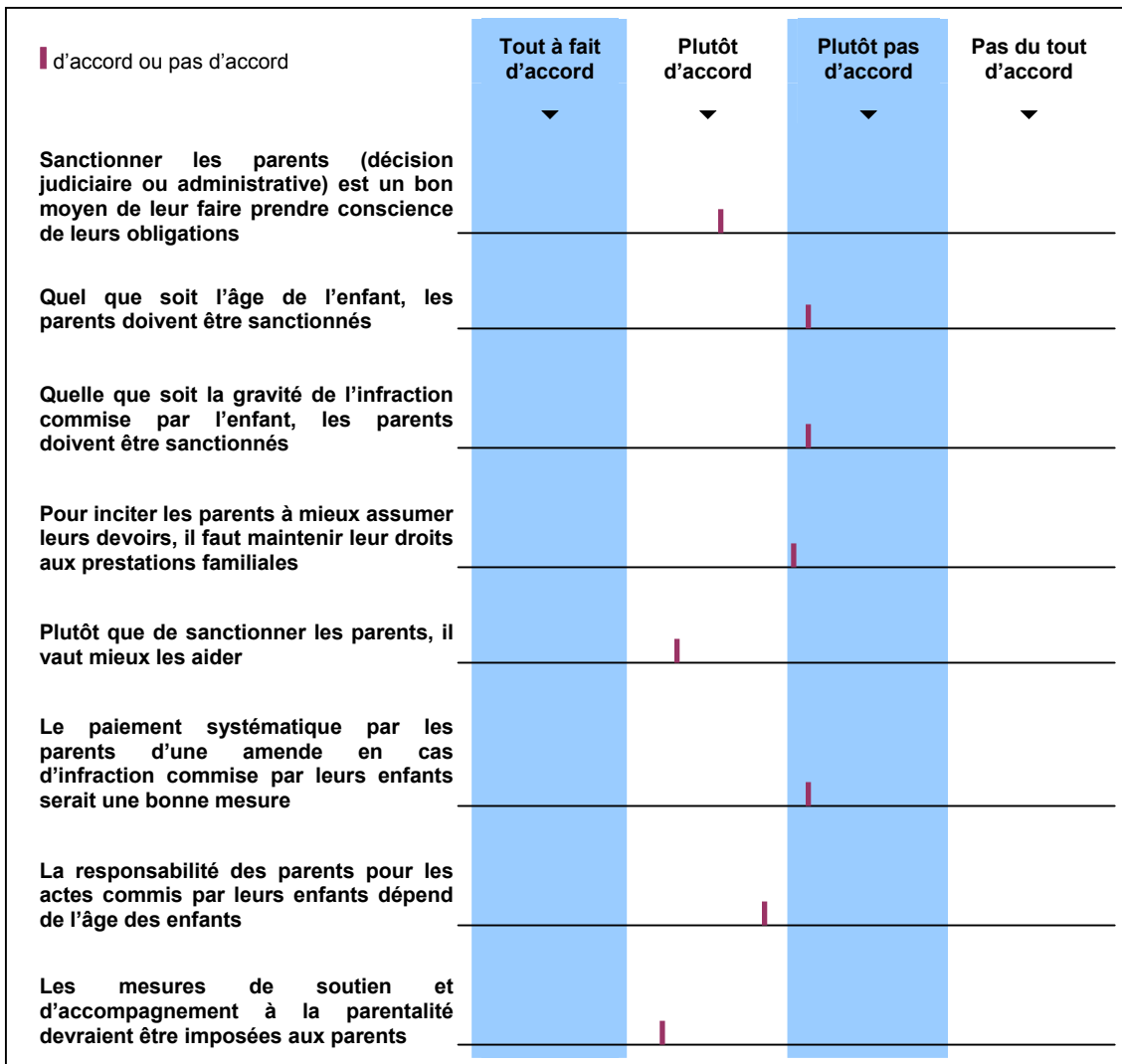
Lorsque le jeune est un des enfants, les parents s'organisent autour de plusieurs stratégies, notamment la sanction qui revient souvent, mais aussi le dialogue et ensuite la vigilance pour éviter la rechute. Les autres membres de la famille n'interviennent que très rarement du point de vue des parents. Néanmoins, lorsqu'un autre membre de la famille prend des dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune, l'aide apportée est de l'ordre du dialogue, de la responsabilisation.

### **Liste d'affirmations concernant les parents d'enfants mineurs ayant commis des actes de délinquance.**

Parmi les affirmations qui emportent le plus de suffrages favorables, sont dans l'ordre décroissant :

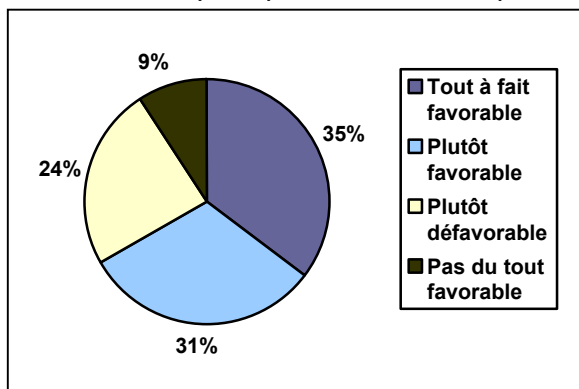
- ⊙ Les mesures de soutien et d'accompagnement à la parentalité devraient être imposées aux parents
- ⊙ Plutôt que de sanctionner les parents, il vaut mieux les aider
- ⊙ Sanctionner les parents (décision judiciaire ou administrative) est un bon moyen de leur faire prendre conscience de leurs obligations

Les autres modalités apparaissent dans les tableaux ci-dessous.



### Suppression du versement des allocations familiales

Dans le débat politique actuel, il est question de supprimer  **systématiquement**  (le juge n'aurait plus un avis d'appréciation) le versement des allocations familiales dès lors qu'un mineur est placé dans un centre éducatif fermé.



Dans notre enquête, les deux tiers des personnes sont favorables à cette mesure.





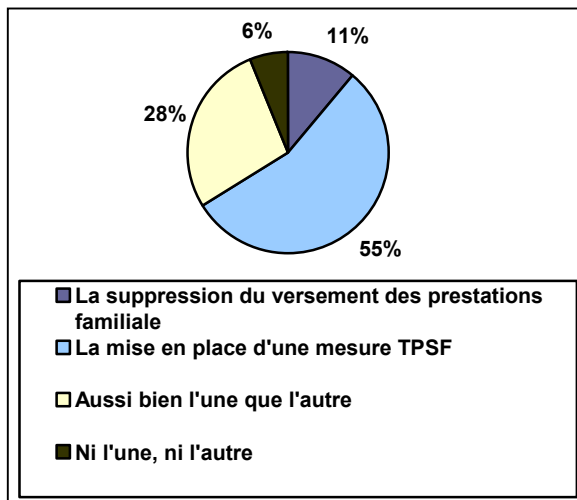
## **La Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales (TPSF)**

Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant (en particulier alimentation, chauffage et logement).

Un peu plus de la moitié des personnes n'a jamais entendu parler de cette mesure (55%). Néanmoins, une fois présentée, 83% des personnes interrogées estiment que ce type de mesure peut permettre aux parents de prendre conscience de leurs obligations envers leurs enfants.

De plus 68% des personnes interrogées pensent que cette mesure serait également favorable pour lutter contre la délinquance.

### **Pour inciter les parents d'enfants ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :**



Dans les résultats précédents, on a vu que la suppression du versement des prestations familiales était une mesure bien accueillie par la majorité, néanmoins, en proposant la Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales, même si ce n'est pas une mesure connue par le grand public, cette dernière est plus appréciée (Cf graphique ci-contre).